

Le point sur...

Le sommet Africités 2012 (Dakar, 4 au 8 décembre 2012)

www.diplomatie.gouv.fr

Une forte participation française

→ La délégation française, coordonnée par le ministère des Affaires étrangères (MAE), Cités unies France (CUF), l'Agence française de développement (AFD) et le Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT), a rassemblé près de 230 personnes. Elle était composée de 40 collectivités territoriales (dont le maire de Paris, Bertrand Delanoë, le sénateur et président de CUF, Michel Delebarre et le député-maire de Grenoble, Michel Destot) et leurs associations nationales, de représentants du MAE, d'ONG, d'entreprises, d'agences d'urbanisme ou encore d'experts.

→ Cette délégation a participé activement au sommet :

- organisation de plus de 20 sessions ;
- interventions à plus de 20 sessions de partenaires ;
- organisation des Assises décentralisées de la solidarité internationale et du développement par l'ambassade de France au Sénégal ;
- réalisation de 3 cafés-débats sur le Pavillon France.



Construire l'Afrique à partir des territoires, c'est sur ce thème que s'est tenue la 6^e édition du sommet Africités à Dakar, du 4 au 8 décembre 2012. Placé sous le patronage du président de la République sénégalaise, ce sommet a accueilli près de 5 000 personnes, dont plus de 3 000 élus (parmi lesquels 2 500 élus africains). Depuis 1998, le sommet Africités rassemble tous les trois ans les collectivités locales africaines et leurs partenaires.

Trois anciens chefs d'État ont participé activement au sommet : Pedro Pires, ex-président du Cap-Vert ; Thabo Mbeki, ex-président d'Afrique du Sud ; et Nicéphore Soglo, ex-président du Bénin. Il faut mentionner aussi des délégations importantes venues du Maroc, de Chine et de Turquie.

Trois types d'événements ont marqué le sommet :

- 37 sessions thématiques portant sur les stratégies locales et la mobilisation des acteurs pour construire l'Afrique des territoires ;
- 65 sessions spéciales organisées par les partenaires des collectivités africaines ;
- une session politique marquée par des réunions officielles : Conférence des ministres africains de la Décentralisation (CADDEL) et de Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLUA) ; rencontre tripartite entre ministres, maires et partenaires au développement, etc. Le conseil mondial de Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), s'est également déroulé en marge du sommet.

Ce qu'il faut savoir

■ **La décentralisation est une priorité politique affichée par de nombreux États africains depuis les années 1980.** Cependant, la décentralisation administrative et le transfert des compétences aux collectivités ne s'accompagnent pas d'un transfert de ressources humaines et financières suffisantes.

■ **Les autorités locales souffrent d'un déficit de moyens humains et financiers pour faire face aux enjeux de la gestion de leurs territoires.** Paradoxalement, ces collectivités territoriales sont considérées comme des acteurs incontournables des dispositifs de développement, suscitant des attentes importantes.

■ **Fortement mobilisée, la France a porté les thèmes suivants :**

- **le renforcement des processus de décentralisation**, notamment financière, afin de permettre aux collectivités d'assumer leurs compétences ;
- **la mise en œuvre de processus participatifs** afin d'impliquer les citoyens dans les politiques locales ;
- **la planification urbaine stratégique** pour faire face à la forte croissance urbaine ;
- **l'accès aux services de base** et la mise en œuvre des lignes directrices internationales sur la décentralisation et l'accès aux services de base pour tous ;
- **le potentiel des technologies de l'information et de la communication** pour le développement ;
- **l'aide au développement économique local** dans le cadre de la coopération décentralisée.

■ Des sessions spéciales organisées par le MAE et le PFVT

- Le renforcement de la gouvernance urbaine et de la fiscalité locale en Afrique subsaharienne : une session spéciale était centrée sur le Fonds de solidarité prioritaire portant sur ce thème (FSP GUFL, lancé en 2012). Il s'agissait également de promouvoir une approche participative et la redevabilité sociale.

- La planification urbaine stratégique : les échanges ont porté sur les expériences de planification menées par les villes de Dakar, Bamako, Addis Abeba et Antananarivo, à la lumière des orientations de la coopération française en appui à la planification urbaine stratégique. Élaborées dans le cadre du PFVT, ces orientations avaient été présentées au Forum urbain mondial de Naples en septembre 2012.

- La délivrance des services de base à une échelle territoriale adaptée, avec une coordination multi-acteurs : l'objectif de cette session spéciale était de promouvoir les lignes directrices internationales sur la décentralisation et l'accès aux services de base pour tous. Des outils, méthodes et leviers d'amélioration ont été présentés dans le cadre d'études de cas portant sur les Comores, le Sénégal, la Mauritanie, ou encore Haïti.

■ Des débats sur le Pavillon France

La délégation française a également porté des messages spécifiques lors de débats organisés sur le Pavillon



Le Pavillon France du sommet Africités 2012 a rassemblé l'ensemble des institutions et représentants français présents.
© Simone Giovetti/CUF

France sur :

- les outils d'insertion à disposition des collectivités locales visant à favoriser l'accès à l'emploi des personnes handicapées, organisé par la ville d'Althen-des-Palud ;
- la précarité urbaine, les bidonvilles et l'adaptation au changement climatique, organisé par Urbanistes sans Frontières ;
- les formations pour construire la ville de demain, organisé par l'Institut français d'urbanisme.

■ Des recommandations portées par la France en session politique

Les débats et discussions menés par les différents acteurs français tout au long du sommet ont permis de faire émerger des recommandations. Celles-ci ont été portées par la France dans le cadre de la session politique et discutées lors de la rencontre tripartite entre ministres, collectivités et bailleurs.

- Principales recommandations à l'égard des États : renforcer les processus de décentralisation et les adosser à des dynamiques de déconcentration ; assurer une stabilité et une prévisibilité des transferts financiers aux collectivités ; confier la

maîtrise d'ouvrage urbaine publique aux collectivités territoriales.

- Principales recommandations à l'égard des collectivités : faire des efforts en termes de production et de traitement de l'information, comme outil d'aide à la décision et de gouvernance démocratique locale ; animer une concertation multi-acteurs autour de la gestion des villes ; assurer une bonne diffusion de l'information auprès de la société civile, des citoyens, comme mécanisme de redevabilité et de transparence.

■ Le rôle des collectivités locales dans la construction de l'unité africaine réaffirmé

La déclaration finale du sommet a rappelé l'importance de l'environnement institutionnel national pour l'action des collectivités, mais également des contributions des collectivités à la construction de l'Afrique. La forte implication des femmes élues locales dans les dynamiques d'intégration a été soulignée. Enfin, la déclaration finale a proposé de renforcer la coopération décentralisée interafricaine, comme mise en œuvre concrète de la construction de l'unité africaine.

→ POUR ALLER PLUS LOIN

Le site d'Africités 2012 : www.africités.org

Le site du MAE : www.diplomatie.gouv.fr

Le site du PFVT : www.pfvt.org

L'Atlas français de la coopération décentralisée (CNCD) : www.cncd.fr/frontoffice/bdd-monde.asp

Le site de Cités unies France : www.cités-unies-france.org

Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats
Direction de l'économie globale et des stratégies du développement
Mission de la gouvernance démocratique

Marion Anvroun – marion.anvroun@diplomatie.gouv.fr

27, rue de la Convention, CS 91533, 75732 Paris cedex 15

www.diplomatie.gouv.fr

